



Institut des comptes nationaux

## Premier rapport trimestriel 2021 de l'Institut des comptes nationaux <sup>1</sup>

L'inflation totale en Belgique est en progression, mais elle reste tout de même faible

Au premier trimestre 2021, l'inflation totale en Belgique, mesurée sur la base de l'indice des prix à la consommation harmonisé, a augmenté pour s'établir à 0,8 % (0,3 % au quatrième trimestre 2020). Ce niveau d'inflation totale reste inférieur au taux cumulé annuel moyen (TCAM) calculé sur les cinq dernières années (1,6 % durant la période 2015-2020).

Cette hausse de l'inflation totale s'explique par une hausse des prix pour les produits énergétiques, alors que ceux-ci étaient en forte chute au cours des différents trimestres de 2020. L'inflation de l'énergie est ainsi passée de -10,4 % au quatrième trimestre 2020 à +0,4 % au premier trimestre 2021, tandis que l'inflation des aliments transformés (de 1,8 % à 1,3 %), des aliments non transformés (de 4,3 % à -1,4 %), des biens industriels non énergétiques (de 0,6 % à 0,1 %) et des services (de 1,6 % à 1,3 %) ont diminué au cours de cette même période. Notons que pour chaque catégorie de produits, le niveau d'inflation observé au premier trimestre est inférieur au TCAM sur cinq ans.

L'inflation sous-jacente, qui ne tient pas compte de l'inflation de l'énergie et des aliments non transformés, a pour sa part légèrement baissé à 0,9 % (contre 1,3 % lors du dernier trimestre 2020) en raison de la baisse de l'inflation des services, des biens industriels non énergétiques et des aliments transformés.

---

<sup>1</sup> Au premier trimestre 2021, certains secteurs étaient encore fermés, temporairement ou non, en raison de la crise du coronavirus, comme l'horeca ou les professions de contact non médicales. Toutes ces mesures ont également eu un impact sur les chiffres de l'indice calculés par Statbel. En décembre 2020, Statbel a publié un document sur la manière dont les effets de la crise du coronavirus ont été traités dans le calcul de l'IPCH. Voir [https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/Analyse/FR/13\\_FR\\_PriceRange\\_v1.pdf](https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/Analyse/FR/13_FR_PriceRange_v1.pdf)

## Évolution récente de l'inflation sur base de l'indice des prix à la consommation harmonisé

(Taux de variation à 1 an d'écart, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020	2020				2021	2020I- I			Contri- bution 2021T1 <sup>1</sup>	Poids <sup>2</sup>
				I	II	III	IV	I	jan	fév	mar		
<b>Énergie</b>	<b>8,9</b>	<b>-0,8</b>	<b>-11,0</b>	<b>-6,0</b>	<b>-16,3</b>	<b>-11,2</b>	<b>-10,4</b>	<b>0,4</b>	<b>-6,7</b>	<b>0,1</b>	<b>8,7</b>	<b>0,10</b>	<b>9,6</b>
<b>Produits alimentaires</b>	<b>2,7</b>	<b>1,3</b>	<b>2,6</b>	<b>2,1</b>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>	<b>2,3</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,18</b>	<b>23,4</b>
Produits alimentaires transformés	2,9	1,7	2,1	2,1	2,4	2,1	1,8	1,3	1,6	1,3	1,1	0,24	18,7
Produits alimentaires non transformés <sup>a</sup>	1,8	-0,4	4,7	1,9	6,1	6,6	4,3	-1,4	-1,4	-0,9	-1,9	-0,06	4,7
<b>Biens et services</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>1,6</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>1,4</b>	<b>0,1</b>	<b>0,9</b>	<b>0,57</b>	<b>67,0</b>
Services	1,6	1,8	1,8	2,1	1,6	1,7	1,6	1,3	1,4	1,2	1,3	0,03	27,7
Biens industriels non-énergétiques	0,8	1,0	0,7	0,8	0,9	0,5	0,6	0,1	1,7	-1,6	0,3	0,55	39,3
<b>Inflation sous-jacente<sup>b</sup></b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>	<b>0,3</b>	<b>1,0</b>	<b>0,81</b>	<b>85,7</b>
p.m. Indice santé <sup>c</sup>	1,8	1,5	1,0	1,0	1,1	1,0	0,8	0,5	0,6	0,5	0,5		
<b>Inflation totale</b>	<b>2,3</b>	<b>1,2</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>1,6</b>	<b>0,84</b>	<b>100,0</b>

Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

<sup>a</sup> Fruits, légumes, viandes et poissons. <sup>b</sup> Mesuré par l'IPCH, hors produits alimentaires non transformés et produits énergétiques.

<sup>c</sup> Indice national des prix à la consommation, hors tabac, boissons alcoolisées, essence et diesel.

<sup>1</sup> Contribution à l'inflation totale (en points de %) <sup>2</sup> p.m. Poids en 2021 (en %).

La crise sanitaire, et les mesures prises à cet effet, ont modifié la consommation des ménages en 2020, ce qui a impacté le calcul de l'indice en 2021. En effet, le système de pondération de l'IPCH est mis à jour au début de chaque année afin de refléter fidèlement les dernières évolutions des habitudes de consommation. <sup>2</sup> Il en ressort qu'entre 2020 et 2021, les poids ont principalement augmenté pour les produits alimentaires (+2,7 points de pourcentage) et les biens industriels non énergétiques (+0,5 point de pourcentage), au détriment des services (-3,3 points de pourcentage). En effet, certains services, tels que les restaurants et cafés, ou encore les services culturels, ont été particulièrement touchés par les différents lockdowns mis en place en vue de lutter contre la crise sanitaire.

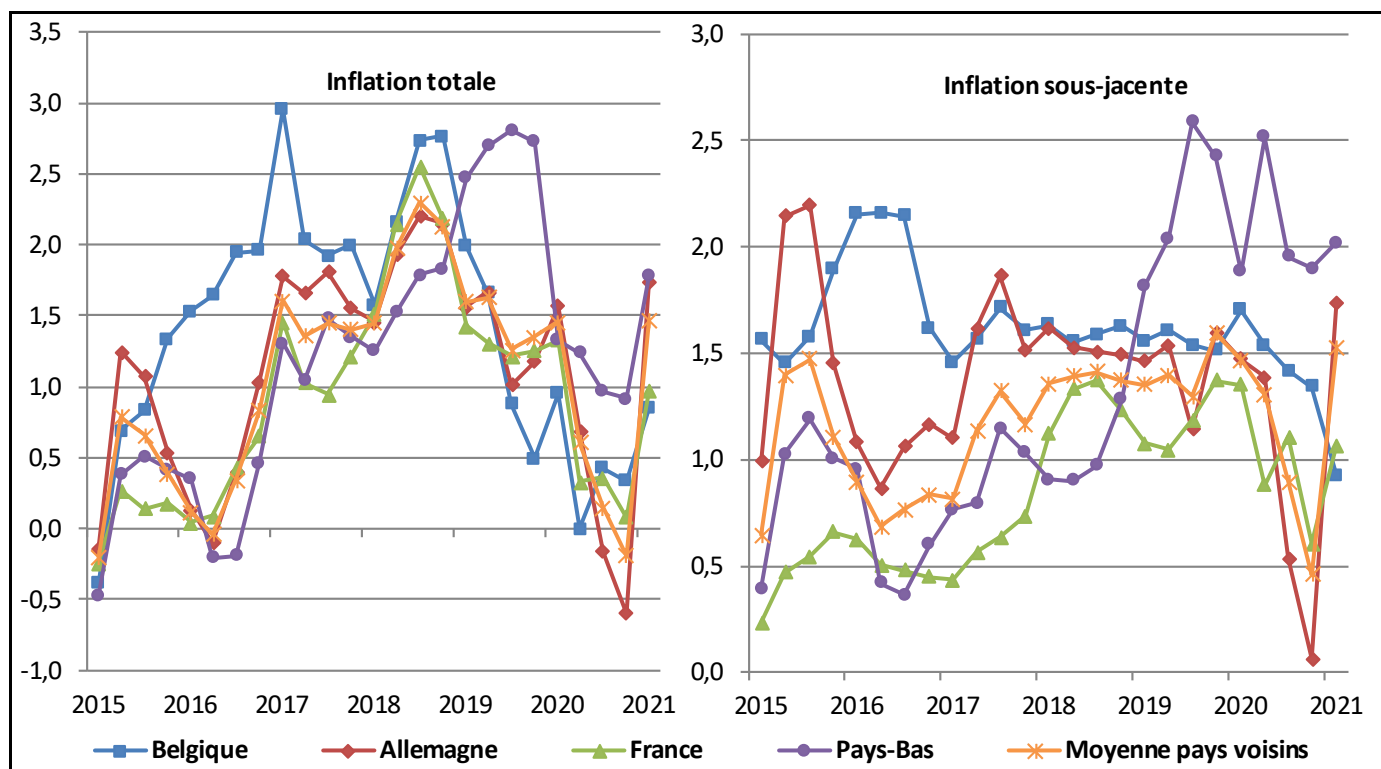
Ces changements importants dans les pondérations, surtout au niveau des sous-composantes, ont un impact direct sur le taux d'inflation 2021. Selon les estimations de Statbel, les changements de pondération ont influencé à la hausse le niveau d'inflation totale en Belgique, de 0,1 point de pourcentage, principalement en raison de l'augmentation du poids des produits alimentaires transformés. En effet, les groupes de produits ayant enregistré une inflation plus élevée que la moyenne ont vu leur poids augmenté, impactant ainsi davantage le niveau d'inflation totale en 2021. L'impact sur l'inflation totale en Belgique est par ailleurs moins prononcé que dans nos pays voisins (0,2 point de pourcentage en France, 0,4 point aux Pays-Bas, 0,6 point en Allemagne)<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Pour plus d'information sur la méthodologie appliquée, voir <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/10186/10693286/Guidance-on-the-compilation-of-HICP-weights-in-case-of-large-changes-in-consumer-expenditures.pdf>

<sup>3</sup> Voir "[2021 HICP weights and their implications for the measurement of inflation](#)", ECB Economic Bulletin, Issue 2/2021.

## Évolution trimestrielle de l'inflation totale et de l'inflation sous-jacente en Belgique et dans les principaux pays voisins

(Taux de variation à 1 an d'écart)



Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

Concernant l'inflation totale moyenne de nos principaux voisins (Allemagne, France et Pays-Bas), celle-ci a connu une hausse de plus grande amplitude au premier trimestre 2021 à 1,5 % (contre -0,2 % lors du quatrième trimestre 2020). L'accélération de l'inflation a été plus prononcée en Allemagne en raison de la fin de la période de baisse temporaire de la TVA (mise en place du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'à la fin décembre 2020). Ainsi, l'inflation totale demeure plus faible en Belgique que dans chacun des pays voisins. L'écart d'inflation totale résulte d'une inflation inférieure, en Belgique, pour les produits alimentaires, les services, les biens industriels non énergétiques. A côté de cela, l'inflation des produits énergétiques s'est avérée légèrement plus élevée en Belgique. L'inflation sous-jacente moyenne des pays voisins a également progressé au premier trimestre de 2021 à 1,5 % (contre 0,5 % au dernier trimestre 2020).

Les prix de l'énergie sont en hausse, sous l'influence de la remontée du cours du pétrole

En Belgique, les produits énergétiques ont encore connu en moyenne une inflation négative en janvier, de -6,7 %. En février, les prix ont atteint le même niveau qu'un an plus tôt, pour ensuite enregistrer une progression à un an d'écart de 8,7 % en mars (en raison d'une forte chute des prix du pétrole en mars 2020). Au premier trimestre 2021, les prix à la consommation des produits énergétiques ont ainsi progressé en moyenne de 0,4 % sur base annuelle au premier trimestre 2021 (contre -10,4 % au quatrième trimestre 2020). Cette inflation s'explique par une hausse de prix sur un an du gaz, de l'électricité, et par une baisse de prix beaucoup moins prononcée pour les combustibles liquides et les carburants, principalement en raison de la remontée du cours du pétrole, avec ses conséquences directes ou indirectes sur le prix des différents produits énergétiques.

## Évolution récente des prix à la consommation des produits énergétiques

(Taux de variation à 1 an d'écart, sauf indication contraire)

	2018	2019	2020	2020				2021	2021 – I			Contri- bution 2021T1 <sup>1</sup>	Poids <sup>2</sup>
				I	II	III	IV	I	jan	fév	mar		
Electricité	2,2	1,6	-6,4	-7,3	-7,7	-6,2	-4,4	1,9	-0,4	1,8	4,4	0,73	37,4
Gaz	9,6	-5,8	-13,9	-15,4	-16,1	-14,7	-9,0	3,2	-1,6	4,2	7,4	0,61	17,9
Combustibles solides	1,2	2,4	3,0	3,5	3,7	2,9	2,2	1,9	2,1	2,0	1,5	0,02	1,2
Combustibles liquides	19,4	-1,6	-28,2	-8,8	-40,7	-30,2	-32,3	-5,5	-23,2	-6,9	20,0	-0,18	12,7
Carburants pour véhicules particuliers	10,7	0,0	-8,5	-2,3	-16,3	-8,1	-9,4	-1,0	-9,5	-2,0	9,6	-0,50	30,8
<b>Énergie</b>	<b>8,9</b>	<b>-0,8</b>	<b>-11,0</b>	<b>-6,0</b>	<b>-16,3</b>	<b>-11,2</b>	<b>-10,4</b>	<b>0,4</b>	<b>-6,7</b>	<b>0,1</b>	<b>8,7</b>	<b>0,69</b>	<b>100</b>

Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

<sup>1</sup> Contribution à l'inflation du groupe (en points de %), <sup>2</sup> p.m. Poids en 2020 (en %).

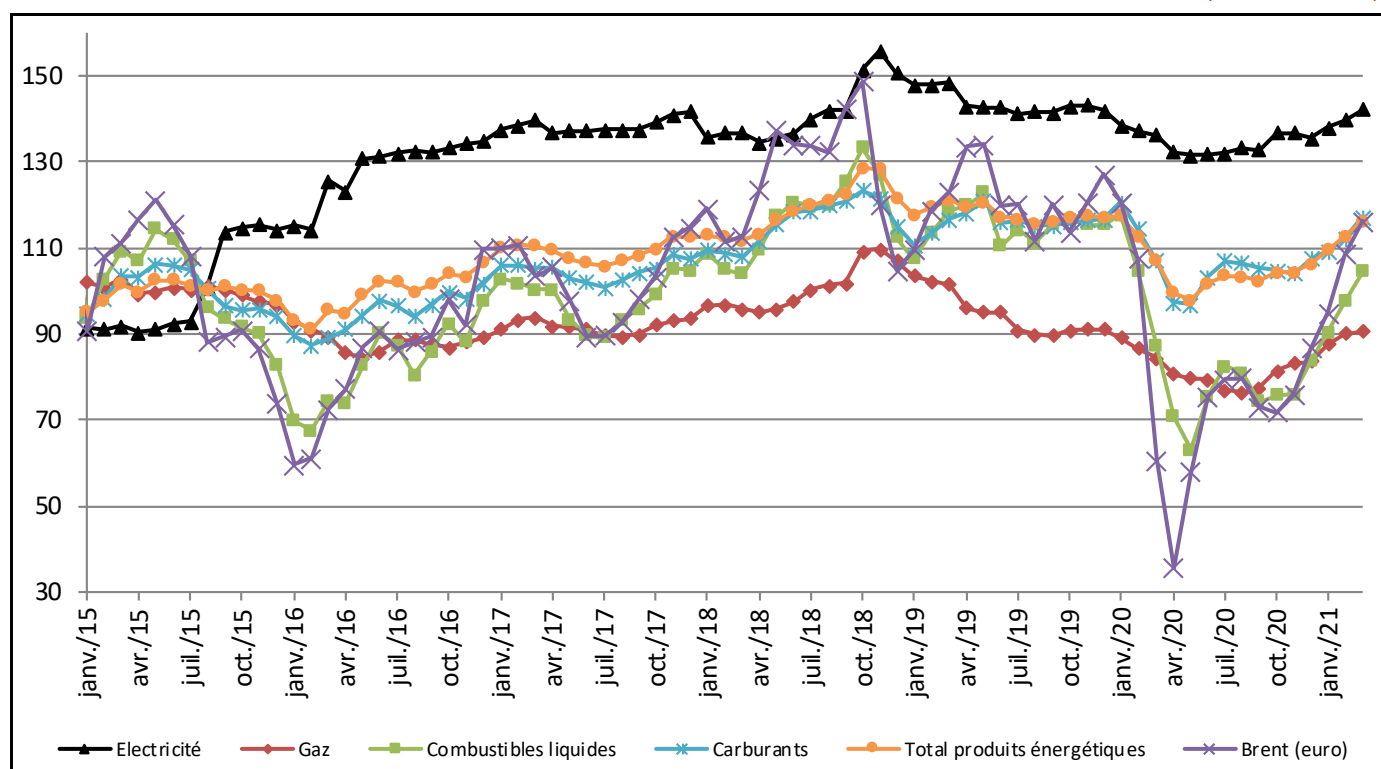
Plus précisément, le cours du pétrole en euro a enregistré une hausse de 36,1 % entre le dernier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021, et s'est ainsi établi à 50,0 euros/baril en moyenne<sup>4</sup>. Cette hausse du prix du pétrole s'explique par la reprise économique mondiale, principalement de la Chine, de la décision conjointe de l'OPEP et de la Russie de maintenir une politique stricte de quotas afin de limiter volontairement l'offre de pétrole, et des tensions géopolitiques résultant des attaques d'installations pétrolières en Arabie saoudite.

Par rapport à un an plus tôt, le prix moyen d'un baril de Brent (en euro) a par ailleurs progressé en moyenne de 10,4 % au premier trimestre 2021. Suite à cette hausse du cours moyen du pétrole en euro, la baisse des prix sur un an des carburants et du mazout de chauffage s'est fortement réduite au premier trimestre 2021, soit respectivement -1,0% et -5,5 % en moyenne (contre -9,4 % et -32,3 % en dernier trimestre 2020). En mars, les prix de ces produits ont même enregistré une hausse en glissement annuel de respectivement 9,6 % et 20,0%.

<sup>4</sup> Insee, [Prix du pétrole et des matières premières importées](#).

## Prix mensuels à la consommation des produits énergétiques

(Indice 2015=100)



Sources : Insee<sup>5</sup>, CE, SPF Économie, Statbel.

Le prix à la consommation du gaz naturel a augmenté de 3,2% sur un an en raison principalement d'une hausse de la composante énergétique (+6,8%). Plus précisément, l'augmentation du prix du gaz sur les marchés de gros s'explique principalement par la hausse du cours du pétrole et par une répercussion sur les marchés internationaux de la forte demande de gaz naturel en provenance de l'Asie en raison de la vague de froid exceptionnelle (les pays d'Europe devant puiser dans leurs stockages de gaz naturel). Le prix de l'électricité a également augmenté sur base annuelle au premier trimestre 2021, soit de 1,9% (contre -4,4% au trimestre précédent). Cette hausse des prix à un an d'écart est due principalement à la hausse du coût de la composante énergétique pure (+5,1% en moyenne sur un an, pour le prix/kWh et la redevance, à l'exclusion des coûts énergie verte et cogénération), compensée par la baisse des tarifs de distribution en Région flamande (-8,1% en raison surtout de l'introduction de la nouvelle méthodologie tarifaire, les tarifs de distribution en Régions wallonne et bruxelloise étant quant à eux relativement stables sur un an). Notons également que les tarifs de transport d'électricité ont augmenté en mars, de 6,8% par rapport à la fin 2020.

Dans les pays voisins, les prix à un an d'écart pour l'énergie ont été relativement stables (+0,1%) tandis qu'en Belgique les prix ont très légèrement progressé de 0,4%. Le niveau d'inflation pour l'énergie s'est donc révélé faiblement supérieur au niveau moyen de ses principaux pays voisins, en raison principalement d'une hausse des prix sur un an plus importante en Belgique pour le gaz et l'électricité, ainsi que par une baisse de prix moins prononcée pour les combustibles liquides. Notons qu'en janvier, la baisse des prix sur un an des produits énergétiques était plus prononcée en Belgique (-6,7%) qu'en moyenne dans les pays voisins (-3,6%). En mars, par contre, les prix de l'énergie ont connu une plus forte progression en glissement annuel en Belgique (+8,7%) que dans les pays voisins (+4,7% en moyenne). Cette infla-

<sup>5</sup> L'évolution du cours du pétrole est basée sur les données publiées par l'Insee, [« International prices of imported raw materials - Brent crude oil \(London\) - Prices in euros per barrel »](#).

tion de l'énergie plus prononcée en Belgique en mars dernier s'explique par la forte chute des prix des matières premières énergétiques en mars 2020 et la répercussion plus rapide de cette baisse sur les prix à la consommation dans notre pays.

## Les prix des produits alimentaires non transformés sont en baisse

Au premier trimestre 2021, les prix à la consommation des produits alimentaires ont légèrement progressé, de 0,8 % en glissement annuel, ce qui correspond à un ralentissement d'inflation par rapport au trimestre précédent (2,3 %). Il s'agit de la plus basse inflation pour ce groupe de produits depuis le premier trimestre 2017.

Les produits alimentaires non transformés ont même connu une inflation négative de -1,4 % (contre +4,3 % au trimestre précédent). Les prix ont en effet chuté sur un an pour les légumes (-1,1 %), et encore plus fortement pour les fruits (-7,1 %). Cependant, les prix des fruits au premier trimestre 2021 ne sont pas particulièrement bas (ils correspondent à la moyenne du trimestre pour la période 2017-2020), mais ce sont les prix de 2020 qui ont atteint des niveaux élevés et qui expliquent donc cette inflation négative. Par ailleurs, l'inflation pour les poissons et fruits de mer a ralenti (+3,5 %, contre +6,8 % au trimestre passé), et c'est également le cas pour la viande (+0,6 %, contre +2,7 % au trimestre passé).

Les prix des produits transformés ont à nouveau augmenté, de 1,3 %, en raison principalement du tabac dont les prix ont connu la plus forte inflation dans ce groupe de produits (+4,6 %, suite à la hausse des accises en janvier 2021). En excluant l'alcool et le tabac, l'inflation pour les produits transformés est limitée à 0,4 %. Pour la majorité des sous-catégories des produits alimentaires transformés, l'inflation est effectivement très faible au premier trimestre, et même négative en mars.

Au premier trimestre 2021, l'inflation des produits alimentaires dans les pays voisins est restée en moyenne relativement stable par rapport au trimestre précédent (1,9 %). Cette stabilité résulte en réalité d'une hausse de l'inflation en Allemagne (en raison entre autres de la fin de la période temporaire de réduction de la TVA), alors que l'inflation a reculé en France et aux Pays-Bas. L'inflation en Belgique reste cependant inférieure à celle de chacun des pays voisins (0,8 % en Belgique, 1,8 % en Allemagne, 2,0 % en France, 1,7 % aux Pays-Bas). La Belgique se démarque particulièrement par rapport à ses pays voisins pour l'évolution des prix des produits alimentaires non transformés. En effet, dans les pays voisins, l'inflation pour ces produits a ralenti à 2,7 % (contre 4,3 % au trimestre précédent), alors qu'elle est devenue négative en Belgique (-1,4 %, contre 4,3 % au trimestre précédent) en raison de la baisse des prix sur un an des fruits et des légumes. Pour les fruits, la baisse saisonnière des prix entre la deuxième partie de 2020 et les deux premiers mois de 2021 a été nettement plus marquée en Belgique que dans les pays voisins. Enfin, les prix des fruits de mer n'ont pas connu dans les pays voisins (-0,2 %) la même envolée qu'en Belgique (+3,5 %). C'est une nouvelle fois expliqué par l'inflation des fruits de mer frais ou réfrigérés (+24,3 % d'inflation en Belgique), et donc par l'effet de la pandémie sur les opérations de décorticage au Maroc. Pour les produits alimentaires transformés, on observe beaucoup moins de différence entre la Belgique (1,3 %) et ses voisins (1,7 % en moyenne). Hors alcool et tabac, l'inflation est même de 0,4 % pour la Belgique et de 0,6 % pour les pays voisins. La contribution du tabac à l'écart inflation est en effet importante, avec une inflation supérieure dans les pays voisins, en raison entre autres de l'augmentation des accises l'année dernière en France et aux Pays-Bas.

## Ralentissement de l'inflation, tant pour les services que pour les biens industriels non énergétiques

Le rythme de progression des prix des services a ralenti de 1,6 % au trimestre précédent à 1,3 % au premier trimestre 2021, ce qui est également le cas pour le groupe de produits des BINE avec une inflation passant de 0,6 % au quatrième trimestre 2020 à 0,1 % au cours du trimestre sous revue. En outre, dès le quatrième trimestre 2020, l'inflation pour ces deux groupes de produits était faible et inférieure au TCAM pour la période 2015-2019.

Le ralentissement du rythme de progression des prix des services a été principalement causé par une inflation plus faible des loyers d'habitation effectifs (de 3,1 % en moyenne au quatrième trimestre 2020 à 1,8 % au premier trimestre 2021, principalement en raison d'une nouvelle méthode de calcul des loyers privés dans l'IPCH, ainsi qu'un nouveau calcul du loyer social en Flandre depuis janvier 2020, qui ont poussé l'inflation des loyers à la hausse) et des biens et services pour l'entretien courant de l'habitation (de 3,6 % au quatrième trimestre 2020 à -0,5 % au premier trimestre 2021) principalement en raison de la disparition de l'effet lié à la réduction de la déductibilité fiscale des titres-services en Flandre introduite en janvier 2020. Notons par ailleurs, la forte inflation des services postaux (+18,1 %) en raison des nouveaux tarifs des timbres à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.


Concernant le groupe de produits des BINE, il apparaît que les articles d'habillement et chaussures ont vu leurs prix baisser de 3,2 % sur un an au premier trimestre 2021 (contre 0,0 % au quatrième trimestre 2020), en raison de la prolongation de la période des soldes jusqu'au 15/02/2021. Cette prolongation de la période des soldes a eu un impact baissier significatif sur l'inflation totale. En février, son impact sur l'inflation totale était de 0,6 point de pourcentage et pour l'ensemble du premier trimestre, il était de 0,2 point de pourcentage.

Dans les pays voisins, l'inflation des biens industriels non énergétiques et des services a progressé au premier trimestre 2021 pour se chiffrer respectivement à 0,9 % et 1,8 % en moyenne, soit un niveau supérieur à celui enregistré en Belgique (respectivement 0,1 % et 1,3 %). Les plus fortes contributions à l'écart d'inflation avec les pays voisins ont été apportées par les forfaits touristiques (-0,21 point de pourcentage), les articles d'habillement (-0,17 point de pourcentage, en raison entre autres de la prolongation de la période des soldes en Belgique), la protection sociale (-0,14 point de pourcentage) et les produits, appareils et matériels médicaux (-0,11 point de pourcentage).



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
N° d'entreprise : 0314.595.348

 0800 120 33 (numéro gratuit)

 <https://economie.fgov.be>

**Editeur responsable:**

Séverine Waterbley  
Président du Comité de direction  
Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles

**Pour de plus amples informations:**

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie  
Peter Van Herreweghe  
Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
Tél. : +32 2 277 83 96  
Courriel : [Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be](mailto:Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be)

Version internet



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

.be